L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI, 6 OCTOBRE 1880.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 6 octobre.—Température—Temps clair ou partiellement couvert. Vents du nord et de l'ouest, baromètre stationnaire ou haussant légèrement et pas de changement dans la température.

Température du 5 octobre 1880.

Thermomètre de C. Dumaine, Opticien.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	74	23
Midi	74	23
3 P. M.	76	24
6 P. M.	72	22

Bulletin météorologique.

Mardi, 5 octobre, 2 h. 08 P. M.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes

Augusta, Ga	75	Louisville, Ky	67
Atlanta	70	Memphis, Tenn	64
Corsicana, Tex	71	Mobile, Ala	73
Cairo, Ill	66	Montgomery, Ala	76
Chattanooga, Tenn	69	Nashville, Tenn	69
Cincinnati, O	68	New Orleans, La	72
Davenport, Iowa	71	Omaha, Neb	75
Dubuque, Iowa	68	Pittsburgh, Pa	65
Galveston, Texas	69	Savannah, Ga	79
Indianola	72	Shreveport, La	70
Keokuk, Iowa	73	St-Louis, Mo	73
Key West, Fla	86	St Paul, Minn	63
La Crosse, Wis	63	Vicksburg, Miss	71
Leavenworth, Kas	75	Yankton, D. T	68

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (eaux les plus basses).

Augusta	4 06	Nashville, Tenn	1 01
Cairo, Ill	9 00	New Orleans	13 01
Cincinnati, O	5 06	Omaha, Neb	6 04
Davenport, Ia	3 03	Pittsburgh, Pa	1 08
Keokuk, Iowa	5 10	Shreveport, La	7 00
La Crosse, Wis	1 06	St Louis, Mo	12 05
Leavenworth, K	6 04	St-Paul, Minn	2 00
Louisville, Ky	3 03	Vicksburg, Miss	7 00
Memphis, Tenn	5 07	Yankton	2 00

*En dessous du niveau des hautes eaux de 1874

L. DUNNE,
Sergeant Signal Corps, U. S. A.

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS,

Inscrits au Bureau de santé dans les 21 heures.

Mariages.

Albert Forstall à Mlle Marie A Routtée;
Valcour Routté à Mlle Katie Hunt;
Henry William à Mlle Marie Bourmard.

Naissances.

Mme Geo F Hanck, un garçon, 12 septembre.
Ely Rarcshide, une fille, 30 sept;
Thomas Moldan, un garçon, 23 sept;
F A Stinson, un garçon, 25 juin;
J H Dufant, un garçon, 2 sept.
François Boudoin, une fille, 1er sept;
James Lyons, un garçon, 25 sept.

Décès.

Veuve Pot dexter Bentz, 72 ans, 502 rue des Magasins, native du Pays-Bas;
Marie J Moore, 60 ans, 057 rue Baronne, native d'Angleterre;
Emma Butler, 22 ans, 220 rue Melpomène, native de Mississippi;
Rosina Hunt, 1 an, 632 rue Annonciation;
Marie Mammus, 6 jours, rue St. Pierre, près Claiborne;
Fred A Singer, 18 ans, 409 South Liberty;
Veuve Pierre A Peyroux, 7 mois, 221 rue Pauline;
Emma Carlin, 60 ans, No 96 rue St. André native d'Angleterre;
Charlotte Thompson, c. 99 ans, Carrollton, native de la Caroline du Sud;
Marie Boisender, 19 ans, Asile St. Joseph.

Voyageurs arrivés dans les principaux Hôtels.

CITY HOTEL.

Henry H Cushman, Fort Adams; C C Williams, Lafourche; W M McRath, Houston; Lamar Fontaine, Yazoo City; W T O Davis, Louis ana; L Bernard, Louisiane; Frank Hammond, Nlle Orléans; R A Parker, Nlle Orléans; Wm G Horner, Stella Plantation; Jos Thibodeaux, Madame Thibodeaux; Mlle Mary J De Lauch, Mobile; Stapleton et frère, Jackson; J G Hans brough, Louisville; R Stephens, Louisville; Blumenthal, Corpus Christi; M Lichtenstein et fils, Lil Kern, Chicago; Trangus, Bayou Gou la; Pierre Butler, West Feliciana; J A Miller, Mississippi; T H Underwood, Livingston; R Kanters, Hollande.

HOTEL ST CHARLES.

J C Gallintine, Washington; La. Wm Young, Blood, New York; S Grant, de St Louis; Boone Mobile; J H Johnson, Danville Vie; A E Reed, Baton Rouge; Jno A Grant, Memphis; N J Hoyt, Cincinnati; L Ely, New York; Jas Hoy, Plumer Maine; H C Barnett, Ste Marie; A T Bispham, Philadelphia; Thos J Forster, Ste Marie; K P Reverie, Ville; E R Perry, La; Jas Yarmough, St-Louis; Frank Beck, Ville; J Richardson, Cincinn; K V Johnson, Ennis, Texas; Z Y Smith, New-Island.

La police destinée à la protection des steamers et des navires chargés de coton dans notre port.—M. A. H. Leblanc, président du comité auquel la bourse du coton a confié la mission d'organiser une police destinée à protéger contre les incendiaires, les steamers et les navires chargés de coton dans notre port, vient de faire son rapport.

Il y est dit que la principale cause de tous les désastres que nous avons eu à déplorer est l'absence d'une bonne police à bord des steamers, des navires, et aux débarcadères.

Chaque steamer ou navire qui prend un chargement à la Nouvelle-Orléans devrait avoir un garde honnête et expérimenté.—Les compagnies d'assurance devraient l'exiger.

Il faudrait que le corps de "watchmen" —gardes—composé d'hommes habiles, fût sous le commandement d'un chef capable qui pourrait donner des garanties raisonnables aux négociants et aux autres personnes intéressées.

La bourse au coton ne donnera à l'entreprise que son appui moral; elle n'acceptera aucune responsabilité financière. La somme qu'exigera le paiement des salaires, gages et des autres dépenses devra provenir de ce qui sera demandé à chacun des steamers et des navires par nuit. Le montant ne devra pas excéder deux dollars et demi.

La bourse désignera le chef, qui, en choisissant les hommes, devra se conformer aux règlements et aux conditions de la bourse.

Ni le chef ni ses hommes ne devront être considérés comme les employés de la bourse, et celle-ci ne sera responsable d'aucun de leurs actes.

Le rapport a été adopté.

Le comitéayant recommandé à la bourse d'appeler aux fonctions de chef M. M. J. Farrell, qui donne les garanties nécessaires et offre d'équiper les policemen à ses propres frais, M. Farrell a été prévenu de sa nomination.

Le corps sera organisé d'ici à la fin de la semaine—très probablement samedi soir.

M. Farrell s'engage à n'employer que les hommes ayant toutes les qualités, et il est excellent juge—il n'y a pas de meilleur juge que lui—sous ce rapport.

Il fera garder les steamers et les navires jour également si les circonstances l'exigent, et aura des embarcations qui passeront continuellement sous les quais, où se tiennent les voleurs connus sous le nom de "wharf rate"—rats de quais.

Les hommes recevront chacun deux piastres et demi par jour, mais ne toucheront de salaires que quand ils travailleront. Ils porteront un uniforme.

Le bureau central sera au coin des rues St. Charles et Gravier, au premier, et sera relié par une ligne de télégraphe, aux deux stations du fleuve—au pied de la rue Ste Marie et au pied de la rue Mandeville, sur la Levée.

En un mot, M. Farrell ne négligera rien pour mettre le frêt à l'abri des incendiaires et des voleurs.

Cour Criminelle de District.—A la section A—juge Alfred Roman—A. Stewart a été condamné à dix piastres d'amende ou quinze jours de prison de paroisse pour port d'arme cachée.

Les jugements de Paul Lafferranderie, Henry Brown et Robert Kiernang, accusés de port d'armes cachées; ceux de Willis Pugh, Henry Gampert et Wm Bennerstine, accusés de voies de fait, ont été fixés au 6 octobre—aujourd'hui.

A la section B—juge Luzenberg—Charles Bárrows, enfant des campagnes, âgé de quinze ans, a été condamné à cinq piastres d'amende, les frais compris. On avait trouvé un petit pistolet sur lui.

Le jugement d'Edgar André, accusé de port d'armes cachées; ceux d'Edward Dodd, W. J. Conners, Pat. Clark, Andrew Brewer et Julian Lightwood, accusés de voies de fait, ont été fixés à ce matin.

Cour du juge Miltenberger.—Alfred Bertin, accusé de vagabondage, a été envoyé à la maison de correction.

Herman Dorn, accusé de port d'armes cachées; Marie Baze, de vol; John Forbes, de voies de fait; Stephen Steward, de faux serment pour se faire enregistrer—ont été envoyés devant la cour criminelle de district. Cautionnement de $250 pour les trois premiers, et $300 pour le dernier.

Marie Jones, pour ivresse et bris de paix, a été condamnée à une amende de $5 ou a dix jours de prison de paroisse.

Henrietta Wilson, accusée de vol, a fourni un cautionnement de $250 en attendant l'interrogatoire.

Cour du juge Sheehan.—Bridget Whalen et Jane Wilson, accusées d'ivresse; Minerva Anderson, Jones Wilkinson, d'ivresse et de bris de paix; Frédérick Peterson et Geo. Milton, de batterie et de bris de paix—ont été condamnés à une amende de $5 ou à dix jours de prison de paroisse.

George Brown ou Scotty Brown, accusé d'avoir estropié Peter Cassidy, a dû donner un cautionnement de $500 en attendant l'interrogatoire.

John Hamilton, accusé de voies de fait, a été relaché sur parole.

Thomas Chapman, pour le même délit, a été condamné à $5 d'amende ou à dix jours de prison de paroisse.

Eugène Lacoy, accusé de port d'armes cachées; Sam Fisher, de voies de fait—ont été requis de fournir un cautionnement de $250 pour répondre de leur

CONSEIL DE VILLE.

Le département des finances.

ENQUÊTE.

Le conseil de ville s'est réuni hier soir, à six heures, pour continuer l'enquête.

Le maire et les administrateurs Behan, Collins, Glynn, Isaacson et Marks assistaient à la séance.

Voici les témoignages:

M. Frank Lee. — Je suis courtier. Dans les paiements de taxes de 1878 et des années précédentes, je faisais des transactions avec M. Gauthreaux.

Dans les premiers jours du mois de juin, j'ai écrit à M. Wright, caissier de M. Gauthreaux, pour lui demander s'il ne pourrait pas me donner les mêmes facilités qu'aux autres courtiers.

Avant de recevoir sa réponse j'ai fait un "due bill"—reconnaissance—et je l'ai envoyé aux bureaux du shérif, où il a été reçu. J'ai tiré pour $700 de "due bills" qui ont été reçus. Bien que les "due bills" dussent être payés le 1er juillet, ils ne l'ont été que le 13, M. Wright ne les ayant point présentés avant cette date-là.

J'ai offert en paiement mes scrips, mais n'ayant pas de mandats de police métropolitaine assez petits pour faire le montant nécessaire, j'ai fait observer à M. Wright qu'il lui faudrait beaucoup de temps pour faire le change; M. Wright m'a alors demandé de lui donner des scrips en monnaie courante [cash] au taux de la place, et j'ai été forcé de le faire, car c'était le seul moyen de ravoir mes "due bills."

Je ne savais pas que les "due bills" étaient la propriété de la ville et que M. Gauthreaux n'avait pas le droit de recevoir du comptant pour le scrip. Quand j'ai vu la difficulté de faire le règlement, j'ai renoncé au commerce de paiement des taxes.

L. DUNNE.

Théodore A. James—Je suis greffier aux taxes, au département des finances. Il y a dix ans que je suis dans ce département. Les "tax bills"—comptes de taxes—de 1861 à 1878 indivisément, pour tous les montants au-dessus de $50 étaient en cour; ils en ont été retirés au mois d'août. Il y en avait pour $30,000. Les comptes de 1877 et 1878, pour tous les montants au-dessus de $50 étaient au département des finances de janvier à février 1880.

M. Blanc a donné des instructions d'après lesquelles aucuns "tax bill" ne devaient être délivrés sur ordre du shérif à moins qu'ils ne fussent accompagnés du reçu du shérif. Le greffier aux taxes n'a pas l'habitude de tenir un memorandum des ordres du shérif. La grande quantité d'ordres n'a jamais éveillé mes soupçons, bien que cette quantité fût plus grande qu'elle ne l'avait encore été.

Il n'est pas nécessaire de tenir un memorandum dans nos bureaux pour marquer le montant des perceptions des taxes ou pour s'en assurer. Si nous avions tenu un pareil memorandum, nous aurions pu savoir le montant que le shérif a perçu dans la période.

M. Lawrence Conroy.—Je fais le commerce des actions. J'ai des scrips de la ville pour le compte de M S J Hart. Le montant appartenant à M. Hart est représenté sur les livres du département des comptes publics; c'est un fort montant. Je savais qu'il y avait des ordres considérables pour des scrips à offrir en paiement de taxes, mais je pensais qu'on se tiendrait à l'écart jusqu'en automne.

Si j'avais eu que M Gauthreaux prenait du "cash"—du comptant—au lieu de scrip, je l'en aurais certainement empêché, car cela nous faisait du tort. Je ne l'ai appris que deux ou trois jours après l'arrestation de M. Wright. J'ai, une fois, entendu dire que M. Gauthreaux vendait des scrips; je suis allé aux renseignements, et j'ai su que ces scrips étaient tous au nom des porteurs primitifs, qu'ils n'avaient jamais été payés.

M. P. Boyer—Je suis attaché à la maison Jacob Strauss, courtier. J'ai toujours entendu dire que MM. Kline et Cie, MM. Bier et Jardet payaient plus de taxes qu'qu'on ne ne fût.

Je n'ai jamais su que le shérif escomptait les scrips de la ville, mais j'ai appris qu'il escomptait les scrips de l'Etat. Je n'ai jamais entendu parler des transactions du shérif en scrips. Il faut que la chose ait été tenue bien secrète pour que je n'en aie pas entendu parler.

M. Saul P. Blanc, sous-avocat de la ville—Je remplis les fonctions de sous-avocat de la ville depuis décembre 1878; je les ai remplies en 1875 et 1876.

Les taxes municipales de 1879 ont, en vertu de l'ordonnance 5096, été mises en cour pour être perçues par le shérif. Cette ordonnance faisait au shérif un devoir de régler toutes les semaines.

Aucun des "tax bills"—comptes de taxes—de 1879 n'a été enregistré en cour, car on pensait que l'inscription des procès généraux les contribuables.

Le shérif a été requis de donner un cautionnement spécial pour garantir une prompte obéissance à l'ordonnance.

Lorsque les procès étaient en cour, le shérif, d'après l'ordonnance, était tenu de recevoir les taxes et les comptes par l'intermédiaire de l'administrateur des finances. Il était du devoir de l'avocat de ville de faire ce que le cautionnement fut rédigé dans la forme voulue.

Le cautionnement a été rédigé par un des députés de M. Gauthreaux. J'y ai fait plusieurs modifications. Quelques jours plus tard, j'ai rencontré M. Gauthreaux; il avait l'air effrayé. Il m'a arrêté et m'a montré un cautionnement qu'il m'a dit être une copie de l'original. Il m'a demandé de l'examiner et de lui en donner mon opinion. Je l'ai lu et approuvé.

Ayant ce matin, j'aurais pu dire positivement j'avais vu les signatures; maintenant je crois encore que les signatures y étaient. J'ai approuvé le cautionnement, par écrit, au crayon, en marge, comme nous faisons toujours dans les bureaux de l'avocat de la ville. M. Gauthreaux m'a laissé en me disant qu'il allait porter le cautionnement au département des finances. Je n'en ai plus entendu parler.

Quand j'ai reçu l'ordre d'attaquer M. Gauthreaux devant les tribunaux, j'ai demandé le cautionnement au département des finances; Mr Harrison m'a dit qu'il lui était impossible de le trouver. Excepté dans les cas d'injonctions, je n'avais rien à voir aux taxes du moment qu'elles sortaient de la cour et que le shérif en prenait charge.

Plusieurs ordonnances m'empêchent d'intervenir et particulièrement d'accorder un sursis au recouvrement. Une ordonnance veut que le shérif fasse ses réglements avec l'administrateur du département des finances; c'est pourquoi je n'ai jamais pris sur moi de me présenter aux bureaux du shérif et d'y inspecter les livres. Cela n'entrait pas dans mes attributions. Le devoir du shérif était de faire un rapport, toutes les semaines, au département des finances.

En 1879, la perception des taxes a été retirée au sous-avocat. L'ancien système était meilleur, par le fait que les shérifs ne devaient pas une piastre à la ville pour les taxes qu'ils étaient forcés de régler. Dans aucun cas un prêt-consent de M. Gauthreaux n'a manqué de faire un règlement quant au scrip.

J'ai conseillé au département des finances non seulement d'avoir un réglement avec M. Gauthreaux toutes les semaines, mais d'en avoir un par trimestre de manière à ce que la ville pût avoir un état clair et enlever au shérif le seul moyen de garder une somme quelconque provenant de locations ou de perceptions partielles.

Une ordonnance autorisant la compagnie du chemin de fer des rues Toilette et Chesnut à se relier à la compagnie du chemin de fer dit "Upper Magazine", pour aller jusqu'à Carrollton, et donnant à la première compagnie dix ans de plus, a été adopté par un vote de 5 contre 2. MM. Glynn et Hanavan ont voté dans la négative—le premier parce qu'on ne l'en retirera aucun bénéfice; le second, parce qu'il ne faudrait pas plus de deux ans pour prolonger la voie de la rue Joseph, où elle s'arrête, à Carrollton qui n'en est séparé que par une distance d'un mille et quart.

Les cours ne s'ouvrant que le premier lundi de novembre et la ville ne pouvant pas, avant cette époque-là, obtenir de jugements contre les contribuables qui n'ont pas payé leurs taxes, M. Isaacson a présenté et le Conseil a adopté une ordonnance qui autorise l'administrateur du département des finances à recevoir les taxes jusqu'au 25 de ce mois, sans payer de frais ou d'intérêt.

Une lettre de M. R. H. Marr, demandant si le maire acceptera des réclamations décidé de donner à M. Gauthreaux jusqu'au vendredi suivant pour régler, et enenite de lui intenter un procès pour les comptes de 1879,

J'ai écrit à Gauthreaux pour lui demander un réglement, et j'ai été informé qu'il était très malade, ce qui a pris tant de temps pour arriver à une conclusion, que les réclamations de M. Gauthreaux ont été frappées d'une injonction et qu'on ne pouvait avoir aucune communication avec lui. Le 22 juin, ayant appris que M. Gauthreaux était convalescent, je lui ai écrit que je serais forcé d'agir pour l'obliger à faire un réglement. J'ai eu une entrevue avec M. Gauthreaux. Il était si changé que je ne l'ai pas reconnu tout d'abord. Je n'ai point permis qu'il doutât un instant de l'obligation où il était de faire un réglement; il m'a demandé quelques jours, que je lui ai refusés.

Le réglement se comprenait que les réclamations de la ville contre lui, c'est-à-dire $12,000 en monnaie courante "cash" et de $7,000 à $8,000 en scrip

M. Gauthreaux m'a affirmé qu'il n'avait aucun doute de pouvoir régler si je lui donnais jusqu'au lendemain ou bien le jour même; nous nous sommes rencontrés, le même soir, à sept heures. Il a envoyé chercher M. Walsh et son caissier M. Wright.

M. Gauthreaux m'a dit qu'il pouvait me donner $4700 en monnaie courante —"cash"—au à compte; je lui ai répondu que je ne voulais que du "cash" ou quelque chose d'équivalent. Il ne m'est jamais venu à l'esprit qu'il convertissait les scrips en monnaie courante—"cash". Il m'a alors avoué qu'il n'avait pas d'argent; je lui ai demandé des garanties collatérales. En dernier lieu, il m'a proposé de me donner en garantie les mandats de la loi 93; je lui ai répondu que nous les prendrions. Je lui ai dit que son cautionnement spécial ne pouvait pas être trouvé.

La conversation que je mentionne ici a eu lieu à mon bureau, No 35 de la rue Carondelet, entre trois et quatre heures de l'après-midi; je crois que c'est le 23 juin. M. Gauthreaux m'a dit qu'il avait donné le cautionnement au département des finances. Je n'avais aucun soupçon à l'endroit du cautionnement. J'ai lu ce matin un télégramme de Gauthreaux déclarant qu'il n'a jamais été signé.

Je ne crois pas qu'aucun procès eût pu être plus rapide. A mon retour de la Pennsylvanie, je me suis rendu aux bureaux du shérif; j'y ai vu M. Walsh, qui m'a appris que M. Gauthreaux et M. Wright étaient à Louisville et que je ne pouvais avoir d'état de situation avant le retour de M. Wright, car M. Wright était le seul qui eût quelque chose. C'est là une des causes du retard.

C'est le premier septembre seulement qu'on a su, par le rapport du shérif, qu'il y avait un déficit de $83,000 en scrips. Les comptes du shérif, pour frais, se montaient à $30,000; j'ai été chargé de les examiner. Je les ai réduits à 13 ou $14,000

M. Isaacson a offert comme preuve la dépêche télégraphique suivante:

Louisville, 4 octobre 1880.

Aux honorables A. H. Isaacson et Saml. P. Blanc:

Le *Democrat* du 1er du courant vient de m'être lu. Ce que vous avez vu étaient les noms qui se trouvaient dans le corps de la copie (mise au net) du cautionnement.

Quel eût été mon but en montrant des signatures attestées devant aucune des autorités ayant le droit de faire prêter les serments.

J'ai simplement obtenu le consentement de MM. Behan et Davey, mais n'ai jamais fourni de cautionnement ni obtenu de signatures. De plus, le soixante-dix-neuf est parfaitement exact.

Je crois que vous vous devez et que vous me devez d'obtenir une rétractation et faire retirer l'accusation. Veuillez me répondre.

J. R. A. Gauthreaux.

W. Walsh, a corroboré le témoignage de M. Blanc.

M. Isaacson, a donné son témoignage et expliqué sa ligne de conduite. Il a déclaré avoir agi consciencieusement et ne pas mériter le blâme de la presse.

M. Glynn a lu une lettre que M. Isaacson lui avait adressée à propos de la perception des taxes; il a lu également sa réponse, dans laquelle il informe M. Isaacson que la perception des taxes sur le ressort du département des finances et non de celui du département des comptes publics.

M. Glynn a demandé que les témoignages pris par le sténographe fussent, après qu'ils auront été imprimés, soumis au grand jury de la paroisse d'Orléans. La motion sera discutée à huis clos.

Le Conseil s'est ajourné. Il n'entendra plus de dépositions.

Comité exécutif de paroisse du parti démocrate-conservateur.—La réunion mensuelle de ce corps politique a eu lieu hier soir, à Odd Fellows Hall, sous la présidence de M. F. C. Shields, et en présence de vingt-trois membres.

Sans subir la moindre modification, le procès-verbal de la séance précédente, a été adopté.

M. Lionel Adams a présenté une résolution qui permet que l'élection primaire se fasse aux assemblées des clubs centraux dans tous les *wards* où il n'y aura qu'une liste de candidats. L'auteur de la résolution a expliqué que la mesure avait pour objet de supprimer des frais d'élection inutiles. Après avoir donné lieu à des discussions à l'infini, la question soumise aux voix a été adoptée.

Le même membre a proposé un amendement au réglement relatif à la dénégation des juges d'élection. Cet amendement privé d'un représentant aux polls toute faction qui ne compterait pas cent électeurs, dans les *wards* de la ville où l'enrégistrement des gens de couleur excédait de deux cent voix celui des blancs jusqu'à hier inclusivement. Les représentants des 14me, 16me et 17me wards ont adopté l'amendement tel quel, et l'ont fait adopter avec cette modification que le chiffre des électeurs cent est réduit à cinquante en égard à la population restreinte de leurs districts.

Une lettre d'un nommé A. J. Romel, vice-président du club central du 17me *ward*, a été lue et déposée sur le bureau pour n'être plus soumise à la considération de l'Assemblée. M. Romel affirme dans sa lettre que le président du club, un M. Grayer, a été domicilié à la campagne, et il demande à être promu à la présidence.

M. Thomas Devreux, se disant chargé par ses concitoyens du Deuxième Ward d'une importante mission auprès de l'assemblée, a été invité à se faire entendre. Pendant plus d'une demi-heure, M. Devreux a été écouté avec une religieuse attention, et, comme il accusait un nommé Thomas McDonaldrick, de naissance étrangère, de remplir les fonctions de président du club central du Deuxième Ward, tandis qu'il n'était pas naturalisé citoyen américain à l'époque de son élection, le comité a fait acte de justice en permettant à celui-ci, qui assistait à la séance, de répondre à l'accusation proférée contre lui. A diverses reprises des paroles acerbes ont été échangées et des insinuations personnelles faites qui auraient pu avoir des conséquences fâcheuses, mais, fort heureusement, le président exerçant assez d'ascendant sur l'assemblée, a pût à chaque fois parer le danger et maintenir l'harmonie jusqu'à la levée de la séance.

Le comité s'est ajourné, laissant au club central du Ward en question, la tâche d'aplanir la difficulté *intra muros*

Conseil de ville.—Le Conseil de ville a siégé, hier, sous la présidence du maire Patton. Les administrateurs Behan, Collins, Chevalley, Glynn, Isaacson, Marks et Mesley étaient présents.

Le cahier des charges offert par M. Behan relativement aux chemins de fer, au-dessous de la rue du Canal, a été adopté.

M. Ed. Dahure a reçu la permission d'établir une machine à vapeur au No 180 de la rue Peters.

La demande de prolongation du bail de M. Thomas Pickles, fermier du "ferry" de la rue du Canal, a été repoussée.

MM. Behan, Collins, et le voyer, M Blanchard, ont recommandé d'accorder à la compagnie du chemin de fer de Morgan, se rendant chez lui, le "matin, de bonne heure; lorsqu'il est arrivé dans la rue Peters, entre les rues Pacifique et Elmire, deux nègres l'ont arrêté et lui ont demandé son argent. Un d'eux lui appliquait la gueule d'un pistolet sur la tempe tandis que l'autre le fouillait. N'ayant rien trouvé sur lui, ils lui ont permis de continuer sa route.

—La Société italienne et la Société espagnole de la Nouvelle-Orléans célébrent, à la salle de l'Exposition, le dimanche, 17 octobre, le glorieux anniversaire de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb. Un programme de la fête sera publié en temps opportun.

—MM. G. Bonligny, C. De Castro, L. A. Quincy, Jerry Shaw, G. B. Brocket, Jos. Dinkenspiel, L. Le Duc, N. M. Carter, L. Lacassagne, J. V. Micolo, Samuel Garic, E. A. Holt, B. D. Wood, S. H. Buck, M. Macheca, H. Arons, H. N. Bondet, S. M. Todd, E. F. Del Bondio, J. P. McGee, J. B. Cleveland, J. J. Langles et E. B. Fleming ont été élus membres de la bourse aux produits.

—Dans une réponse au "Democrat" au sujet du cautionnement spécial de vingt mille piastres exigé du shérif par la cours civiles par une ordonnance municipale, M. Gauthreaux dit: "Je ne l'ai jamais fourni parce qu'on ne l'a jamais exigé de moi."

—Un concert au bénéfice de Mlle Alma Zebel lieu, demain soir, 7 du courant, à la salle de la Société Chrétienne des Jeunes Gens, No 87 de la rue du Camp. Le prix du billet est de cinquante sous.

—M. M. J. Farrell, qui vient d'être nommé chef de la nouvelle police du port, a établi, sous le nom de "Detective Agency," des bureaux où les citoyens qui auront besoin des services d'une police secrète pourront s'adresser en tout temps.

—Polyte Zegar, c., employé à bord du steamer Americs, amarré au pied de la rue Joséphine a eu tous les doigts du pied droit, à l'exception de l'orteil, enlevés par une planche qui lui est tombé dessus. Il a été transporté à l'hôpital.

—James Hanavan, accusé de voies de fait dans une intention de tuer Marie Hines, a été arrêté à Alger.

—Joseph Porée, c, âgé de trois ans, domicilié au No 18 de la rue Franklin, en jouant sur sa galerie, est tombé sur le trottoir, d'une hauteur de douze pieds et s'est fracassé le crâne.

—Le pont du coin des rues St Claude

—Thomas Gibson, c, a été arrêté au coin des rues Franklin et Conti. Baptiste Seeberger l'accuse de voies de fait et d'attaque à main armée. Il est, en outre, accusé par l'officier Coffee, de n'avoir aucun moyen d'existence.

—Thomas Chapman, c., pour voies de fait, a été arrêté au coin des rues Dryades et Terpsichore.

—Amédée Soniat, accusé de s'être enivré et d'avoir troublé la paix, a été arrêté sur le coteau de la Métairie.

—Edward Casey, petit garçon, qui essayait d'obtenir de l'ouvrage au "Planters Oil Work," à Alger, a été attaqué et battu par trois petits nègres.

—Un chien enragé a été tué au coin des rues Huitième et Magazine.

—Frédérick Peterson et Geo. Milton, accusés d'ivresse, de bataille et de bris de paix, ont été arrêtés à l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Sorapuru.

—Jones Wilkinson, pour s'être enivré et avoir troublé la paix, a été écroué à la station du sixième "precinct."

—Un chien féroce a été tué à la station de la place Jackson, par ordre du juge Miltenberger.

—Herman Dorn, accusé de port d'armes cachées, a été arrêté au No 36 de la rue Royale.

—Marie Jones, pour s'être enivrée et avoir troublé la paix, a été arrêtée au coin des rues Douane et Bourgogne.

—Frank Wolf et Adam Smith ont été arrêtés à l'encoignure des rues Dublin et Hampton. Ils sont accusés de s'être battus et d'avoir troublé la paix.

—Louis Francis, c., accusé de vol, a été arrêtée au coin des rues Français et Amour.

—Alfred Bertin, c., âgé de quinze ans, a été arrêté dans la rue Amour, près celle Portes. M. A. Nott l'accuse de vagabondage.

—Des voleurs se sont introduits, hier matin, chez Mme Shaw, au No 169 de la rue du Camp. Mme Shaw a appelé la police, qui est venue sur les lieux, mais n'y a trouvé personne.

—Hier, à quatre heures et demie, le cadavre de John Madden, écrasé par des sacs à bord du bâteau à vapeur Alvin, est arrivé par le Daisy.

—Joe Carson a eu le bras gauche amputé, hier, à l'hôpital de charité. Il était tombé d'un buggy.

—Le corps d'Adam Fohl, c., a été trouvé hier à trois heures de l'après-midi, flottant dans le fleuve, au pied de la rue Pierrière. Il s'est noyé samedi en tombant d'une barque remplie de charbon, au pied de la rue Quatrième.

—Hier soir, à neuf heures, un incendie a éclaté au Southern Cotton Press. Les flammes ont été promptement éteintes. Les dégats sont insignifiants.

—Charles Randolph, c., âge de trente-cinq ans, a été trouvé mort, hier, à une heure de l'après-midi, à sa résidence au coin des rues Deuxième et St. Patrick.

Ventes insérées sur bureaux de l'annotateur des hôtelleries.

Le Kaiser Thomas Daniel J Burke, un terrain et bâtisses 31x127, rue Religieuse, entre St-Ann et St Thomas $400

Le Kaiser Lueur et autres à Mme Margaret Verges, trois terrains et bâtisses rue Water, entre Tchoupitoulas et Quatrième $1400

Henry Gerber à Caroline et Henry Brott, deux terrains et bâtisses, 30x114, rue Laurel entre Berlin et Milan $100

W Vas Benoisyan au Crescent City Railroad les droits d'un chemin de fer dans la rue de Chartres $55,000

—L'un aphorisme de la vicomtesse de R.....

"A quinze ans la toilette déparе; elle pare à trente ans et elle répare à quarante."

DÉPÊCHES Télégraphiques

TRANSMISES PAR L'ABEILLE

NOUVELLES ÉTRANGERES

FRANCE.

Mort d'Offenbach.

Londres, 5—Le Globe de ce matin dit que Jacques Offenbach, le compositeur populaire, est mort à Paris, à 4 heures du matin. Dans les 24 heures qui ont précédé sa mort, il a beaucoup souffert. Il était dans sa 61me année.

L'incendie du pavillon de Flore.

Paris, 5—Le feu a pris samedi soir dans le pavillon de Flore, à l'extrémité du Louvre, qui était provisoirement occupé par le préfet de la Seine.

Tout le second étage du pavillon a été détruit. Le dommage est estimé à un million de francs.

Elections en France.

Paris, 5—Les élections qui ont lieu tous les trois ans en France pour le tiers des sénateurs, ont été faites le 3 novembre.

Le programme gouvernemental du général Melikoff.

St-Petersbourg, 5—Une feuille périodique intitulée "Les Annales de la Mère-Patrie" publie aujourd'hui le programme du gouvernement intérieur pour la Russie pour les sept prochaines années, tel qu'il a été communiqué par le général Lonis Melakoff, chef du département exécutif, aux éditeurs de la presse de St-Petersbourg.

Les principaux traits de ce programme sont: assurer la stabilité des institutions locales en donnant au peuple la liberté de tirer profit des droits qu'il possède déjà, d'étudier les besoins des populations, but pour lequel le Sénat a déjà été créé, et donner à la Presse la liberté de discuter les mesures gouvernementales.

Misère en Russie.

Londres, 5 — Le correspondant du Times à St-Pétersbourg dit qu'il y a de trop nombreux rapports sur la mortalité et la misère qui y règnent.

Meeting.—Grande grève.

Londres, 5.—Une dépêche de Dublin au Times dit qu'un meeting agraire doit avoir lieu bientôt à Kildysart, comté de Clare. Il n'a aucun rapport avec la ligue des terres, mais il a pour but de régler immédiatement cette question.

M. Parnell a parlé devant un meeting de 10,000 personnes à Kilkenny, samedi dernier. 9 membres du Parlement, 50 prêtres catholiques. M. Parnell a annoncé qu'aussitôt que l'on aurait reçu des informations suffisantes, la ligue des terres organisera une grande grève contre tout payement de loyer aux propriétaires poursuivant.

Le Montenegro demande à attaquer Dulcigno.

Ragusa 5.—L'amiral Seymour est arrivé à Cattaro hier, et est allé immédiatement à Cettinje. Le Montenegro demande actuellement à attaquer immédiatement, attendu que plus tard la saison serait trop avancée. Il demande la coopération de la flotte.

Faillite.

Londres, 5—On annonce la faillite de Frederick Wilkinson, filateur à Heywood. Passif 650,000 livres.

Convocation du Bundesrath.

Berlin, 5—Le Bundesrath a été convoqué le 20 courant.

Mort d'un chef carliste célèbre.

Madrid, 5—Les journaux annoncent la mort du fameux chef carliste, Ramon Tristany.

NOUVELLES ÉTRANGERES

Elections—Connecticut.

Hartford, Conn., 5—L'élection de ville d'hier a été enlevée par les républicains, à l'exception du comuis de ville. Les retours du district du Sud avaient promis leur cordial appui, espérant que ce dernier serait mis en place. Il était grand temps de le délivrer des maux qu'engendre le Sud solide.

Une dépêche à l'Evening Post, venant de Hartford, Conn, dit: nous avons des retours de 146 collèges électoraux. Les républicains en ont enlevé 81, les démocrates, 26; Ils ont été divisés. C'est un gain net de 25 collèges électoraux, composé avec les résultats de 1879.

New Haven Conn. 5—Sur 175 collèges dont on a les retours, 75 ont été enlevés par les républicains et 55 par les démocrates. Il y a peu de changements sur les résultats. Les démocrates réclament un gain dans la masse des élections. Les élections ont très peu le caractère politique.

New-Haven, ni Bridgeport n'ont eu d'élections.

A Stafford on a arrêté Stankard, républicain, pour avoir vendu des tickets; il a été mis sous caution de $2,000.

Election du Colorado.

Denver, 5—D'après la nouvelle constitution, l'élection de cet Etat a lieu le 2 novembre, non aujourd'hui, comme on

Une conversation de Grant

Il donne a un facon l'historique de l'ordre No 40 de Hancock.

New York, 5.—Le Times publie le récit suivant qui lui arrive de Cincinnati. C'est une entrevue entre le Rév. C. H. Fowler et le général Grant dans laquelle il est question du fameux ordre No 40 de Hancock.

Après avoir parlé franchement sur ce sujet, Grant consentit à ce que la conversation fut en grande partie livrée à la publicité. Cette conversation eut lieu le 21 septembre dernier à Galena, dans la bibliothèque même de Grant.

"Jusqu'à 1864, dit Grant, Hancock semblait n'avoir d'autre ambition que de remplir ses devoirs d'officier. Mais, en 1864 MacLellan fut choisi comme candidat et Hancock lui-même reçut un vote.

C'est cet incident qui a complètement changé Hancock. Il ne rêva plus qu'à la présidence; il en avait la tête perdue. Auparavant nous étions fort bien ensemble; depuis, il ne me parlait presque plus. J'étais occupé à mettre en vigueur les lois du congrès; lui travaillait pour sa présidence. Peut-être pensait-il que je ne l'estimais pas assez. C'est cependant sur ma nomination qu'il a été fait brigadier-général dans l'armée régulière.

Quand le fut nommé général, Stanton me dit que l'on me laissait le maître de remplir les vacances qu'avait faites ma nomination dans les places de lieutenant général et de major général.

Je le nommais major général dans l'armée régulière. Il fut très reconnaissant; c'était un excellent chef de corps; mais on ne le